

Groupe de travail « Corps Européen de Solidarité »

Mardi 19 avril 2022

Compte-rendu de réunion

1) Modalités

Date : mardi 19 avril 2022

Horaires : de 10h à 12h30

Format : en visio-conférence

2) Liste des participants

Présents :

- Mme Anna BARRAS - BFC International
- Mme Patricia CHASTEL - DRAJES Bourgogne-Franche-Comté
- M. Luc HERVIER - Agence du Service Civique
- M. Benjamin LÉGER - BFC International
- M. Jean-Yves METIN - Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales de Bourgogne-Franche-Comté
- Mme Anaïs SABRE – Atelier mobilité Léo Lagrange
- Mme Hélène SERAUD - Ligue de l'enseignement 71
- Mme Malalatiana URSENBACH - BFC International
- Mme Anne VILLIER - Ville de Dijon

3) Ordre du jour

- Mot d'accueil et rappel du contexte de la réunion ;
- Tour de table des participants ;
- Echanges autour des besoins et des attentes des participants et validation de la note de cadrage du groupe de travail ;
- Projet de guide technique « Accueillir un volontaire engagé dans le Corps Européen de Solidarité »
- Formations des acteurs du territoire
- Prochaine réunion du groupe de travail et point divers

4) Contexte

En juin 2020 une **étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité** a été initiée par la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International, avec l'appui d'un comité de pilotage d'acteurs du territoire.

A l'issue de ce travail d'état des lieux régional, des **recommandations collectives** ont été formulées par l'ensemble des acteurs mobilisés, notamment le souhait de **pérenniser un espace de concertation et d'échanges sur le volontariat européen en Bourgogne-Franche-Comté.**

Il a donc été proposé, en réponse à ce besoin, de créer **un groupe de travail régional multi-acteurs permanent, dédié au Corps Européen de Solidarité**, dans la continuité du comité de pilotage de l'étude régionale. Cet espace de discussion est ouvert à toutes les structures de Bourgogne-Franche-Comté (associations, collectivités territoriales et regroupements, institutions, etc.) **engagées ou intéressées par le développement de projets de mobilité européenne.**

Il aura pour objectif principal de développer et renforcer la qualité, l'impact des initiatives menées en région, de favoriser l'identification et l'accompagnement des initiatives, l'information, la mise en réseau et les mutualisations entre les acteurs. Il s'agit de la première rencontre du groupe de travail.

5) Tour de table et actualités

DRAJES : la DRAJES rappelle que la dynamique régionale portée avec BFC International et les acteurs du groupe de travail répond aux grands objectifs nationaux. Il est important que le dispositif puisse se développer de manière pérenne sur le territoire régional, et que les acteurs puissent mettre en place des partenariats solides avec leurs partenaires européens. Aujourd'hui, il y a un fort enjeu à promouvoir le dispositif et à inciter de nouvelles structures à s'y engager tout en les accompagnant. Dans ce cadre, le travail de mise en réseau des acteurs mobilisés a tout son sens afin de structurer la dynamique régionale.

Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport : l'Agence souligne son intérêt pour le groupe de travail régional et la dynamique de mise en réseau portée par BFC International avec la DRAJES. Ce travail s'inscrit en complémentarité des actions de l'Agence qui a pour objectif l'accompagnement des structures « primo-demandeuses », pas seulement dans la phase de labellisation mais aussi sur la phase de démarrage. Toutefois, l'agence ne peut pas porter toute seule cet accompagnement individuellement, d'où son intérêt à s'appuyer sur un réseau d'acteurs en région afin de faciliter l'organisation d'évènement et le travail d'accompagnement. L'Agence va organiser des modules d'accompagnements sur les outils (programmation à venir). Dans l'immédiat le [Wiki proposé par l'Agence](#) est très complet et permet un accompagnement intéressant dont il faut se saisir.

BFC International : le réseau rappelle que la dynamique du groupe de travail a pu être mise en œuvre grâce au partenariat développé avec la DRAJES et suite aux différents travaux menés sur le dispositif en région. L'implication active de l'Etat permet d'agir en complémentarité et en synergie avec les orientations nationales tout en garantissant une capacité à mettre en place une dynamique de proximité.

Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales (FRMFR) de Bourgogne-Franche-Comté : la FRMFR est en attente de retours sur 4 demandes de labellisation (1 pour la FRMFR et 3 pour des MFR) avec des accueils sur 9 à 10 mois pour un volume de 1 à 2 missions par structure. 6 établissements seront accompagnés d'ici la fin de l'année scolaire afin de déposer un dossier de labellisation. A terme, l'idéal serait d'atteindre les 25 établissements de la région avec le développement de nouvelles missions.

Ville de Dijon : la ville est labellisée LEAD. Dans le cadre du projet RESPONSE, un échange de jeunes avec le Maroc était initialement prévu mais sera remplacé par un échange avec la ville de

Turku en Finlande. Au cours de la deuxième année du projet, 4 jeunes issus des villes et régions partenaires seront accueillis à Dijon. La ville de Dijon sollicite tous les membres du groupe pour partager les contacts des structures labellisées, afin de faire le relais des offres. Elle sollicite aussi un appui pour la prise en main des outils sur la nouvelle plateforme.

Ligue de l'enseignement 71 : la Ligue à un projet d'accueil de jeunes volontaires qui vont participer à l'accompagnement (guidage et accueil) de familles de primo-arrivantes en Saône et Loire (interculturalité, découverte de la culture français). La Ligue est intéressée par un accompagnement sur la gestion du budget de la subvention en rapport avec leur label LEAD.

Atelier mobilité Léo Lagrange : l'Atelier à 2 partenaires (Grèce et Roumanie). Il envoie 4 volontaires tous les deux mois environ. La structure s'intéresse au travail de réseau et souhaite le développer ; en particulier dans l'identification des jeunes. Cela permettra aussi d'aborder les difficultés en lien avec l'accompagnement des volontaires.

5 - Relevés de décision

a) Note de cadrage du groupe de travail

Le groupe de travail se retrouve autour des objectifs généraux suivants :

- **Permettre une meilleure connaissance réciproque des différents acteurs** intéressés par le Corps Européen de Solidarité ou mettant déjà en œuvre des projets dans ce cadre ;
- **Faciliter la mise en réseau des acteurs dans ce domaine**, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, les mutualisations et l'émergence de synergies ;
- **Réaliser et contribuer** à la réalisation d'outils spécifiques (guide techniques, étude CES)
- **Participer à l'information des acteurs et actrices du territoire régional** des enjeux, des outils et autres données clés sur la mobilité européenne à destination des jeunes ;

Plus spécifiquement, les membres relèvent le besoin de travailler sur :

- Le renforcement de l'accompagnement des nouveaux acteurs qui souhaitent s'impliquer dans le dispositif ;
- La consolidation de l'accompagnement des acteurs dans leurs capacités à porter et à développer le dispositif une fois qu'ils sont engagés. Cela implique la montée en compétence des personnes en charge du CES, mais également une prise en compte des enjeux et de l'environnement spécifique à chaque structure (orientations politiques, moyens, etc.). Il s'agit notamment de ne pas fragiliser les activités déjà existantes avec le CES afin qu'il s'inscrive comme un levier pour le développement d'actions déjà engagées.

Concernant le fonctionnement du groupe, il est convenu de se réunir 3 à 4 fois par an. Le groupe pourra se doter d'une feuille de route annuelle, et consacrer une réunion par an à un temps de bilan et prospective. A l'image du groupe « Service Civique à l'international et en réciprocité », un travail de baromètre pourrait aussi être suivi par le groupe de travail.

L'animation du groupe sera assurée par BFC International, mais des temps de coordination spécifiques pourront être organisés mensuellement entre BFC International, la DRAJES et l'Agence afin de partager les activités et problématiques de mise en œuvre sur le terrain.

Au-delà des groupes, des temps d'échanges et de concertation sur des sujets ciblés pourront être organisés selon les besoins sur les thèmes évoqués par les membres : utilisation des outils de suivi, préparation des dossiers de labellisation, gestion du budget, animation du dispositif, etc.

b) Validation de la trame du guide technique « Accueillir un volontaire engagé dans le Corps Européen de Solidarité »

BFC Internet présente une trame prévisionnelle du guide technique. Il est rappelé que celui-ci s'inscrit en complémentarité des outils déjà existants proposés par l'Agence, et qu'il apporte une spécificité régionale avec des contacts et des conseils spécifiques au territoire.

Le guide comprendra une présentation rapide du dispositif, quelques témoignages, des acteurs et dispositifs ressources.

Les membres s'accordent sur la nécessité de produire un résumé en deux pages en début de guide avec des éléments synthétiques et visuels pour faciliter son appropriation.

Un lien sera fait avec la plateforme de l'Agence.

Pour les détails, se référer au document joint.

c) Réflexion collective sur un plan de formation des acteurs du territoire

De manière générale, les acteurs rappellent la dimension chronophage du dispositif au niveau administratif. Le groupe pourra être force de proposition à l'avenir pour que l'Agence puisse défendre davantage cette problématique.

Il est rappelé que le travail de formation doit se faire en plusieurs étapes : présenter le CES, démystifier les idées reçues puis accompagner la démarche et la prise en main du programme. Par ailleurs, les recommandations de l'étude régionale publiée en début d'année constituent des pistes de réflexions sur lesquelles s'appuyer.

Les échanges entre les participants mettent en exergue les points suivants :

- Renforcer la primo-information collective : notamment dans le cadre de rencontres ou de formations qui sont déjà programmées par ailleurs, en intervenant pour transmettre de premiers éléments (ex : journée départementale de la DRAREIC, rencontre régionale des MFR, etc.).
- Travailler sur le dossier de labellisation : distinguer une séance qui permettrait d'exposer les sens, les valeurs et de démystifier le dossier de labellisation afin de bien comprendre les rubriques du dossier et leur signification. Le formulaire (demande de labellisation), même s'il est conséquent, a son importance car il permet de mesurer les impératifs et les

contours du dispositif en particulier pour des organismes d'éducation non formels. Il s'agit bien là de proposer un dispositif de « qualité ».

- Renforcer la formation post-label : l'Agence souligne que la formation tuteur est un investissement primordial dès le départ. Cette démarche est recommandée et encouragée par l'Agence. Elle doit être intégrée dès la démarche de labellisation. La formation tuteur CES est aussi une opportunité pour rencontrer d'autres structures labellisées en France et de prendre conscience des réseaux de chacun. Ces temps donnent souvent naissance à un espace de partage entre structures.
- Proposer un espace où des documents en commun peuvent être partagés (outils, projets, etc.). La partie technique pose en général plus de difficultés que la question de l'implantation politique du dispositif.
- Le travail en réseau a tout son intérêt même pour les acteurs avec de l'expérience car il peut faciliter la rédaction du projet. Les temps collectifs entre structures qui veulent rejoindre le programme - à la place d'un accompagnement individuel, plus chronophage - pourra être privilégié.
- Proposer un regard croisé entre les structures françaises et les structures labellisées à l'international.
- Encourager la démarche de labellisation de ses partenaires européens et internationaux afin de pérenniser la conduite de projets et renforcer le partenariat. L'accompagnement des acteurs à l'international dans leur labellisation est une initiative qui peut permettre de structurer une relation partenariale. Par ailleurs, travailler sur le dispositif avec des liens partenariaux déjà existants est plus facilitant.
- Partager son annuaire de contact : communiquer entre membres du groupe sur les contacts de structures labellisés qui collaborent déjà avec des acteurs engagés dans la région (partage de réseau à l'international).

6) Prochaine réunion du groupe de travail

La prochaine réunion se tiendra le mardi 5 juillet 2022 de 10h à 12h30 en visioconférence

7) Contact

Mme Anna BARRAS – Responsable du pôle Europe et Mobilité Internationale, BFC International (anna.barras@bfc-international.org / 07.66.72.37.38)